

Édito

SNL, toutes les Détresses et toutes les Volontés.

Le 17 Octobre, lors de la journée du refus de la misère, SNL Essonne s'est associée à ATD Quart Monde (ATD = Aide à Toutes les Détresses) en apportant sa contribution dans le domaine du logement des personnes en situation de grande précarité.

Les situations de grande précarité, nous le savons trop bien à SNL, sont très diverses, qu'il s'agisse de fragilités sociales, pécuniaires, psychiques, physiques, d'emploi etc. Toutes demandent une approche de même type : une mise à l'abri et la création d'un espace de sécurité, un suivi social pour dépister les causes des précarités et rechercher des solutions, un accompagnement au quotidien pour briser l'isolement, une action de parole publique pour changer le regard des autres et rassembler les volontés de lutter contre les causes de ces situations. C'est là toute la problématique de l'Insertion.

C'est dans cet esprit que SNL met sa capacité - technique et juridique - à produire des logements d'insertion au service d'autres associations.

C'est ainsi que nous avons établi des partenariats avec des associations d'aide aux personnes en difficultés psychiques, motrices, à des associations de femmes victimes de violences, de jeunes en peine de pouvoir mener à bien leur projet de formation etc.

Le soutien à ces associations est bien dans nos « gènes » ! Plus qu'un réseau, c'est une grande famille qui se mobilise pour faire face à ces détresses.

Ce qui caractérise cette famille, c'est une énergie commune, un enthousiasme et une volonté. Cela a deux implications.

D'une part rassembler les moyens techniques et humains pour pouvoir s'engager toujours plus avant dans cette voie. Cette ligne d'action est en cours, que ce soit en Essonne ou au niveau de l'Union, de Prologues, du Fonds de Dotation de SNL et de l'ensemble des SNL Départementales.

D'autre part, en quelque sorte, « transformer l'essai » pour reprendre le langage des rugbymen - qui savent ce que c'est qu'aller de l'avant : dépasser des rapports de type technique et chercher à bien se comprendre, savoir mettre à profit nos complémentarités, savoir porter une parole commune.

Ce champ-là n'est encore que trop peu cultivé !

Le 30 mai prochain à Guyancourt dans les locaux de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, SNL dans toutes ses composantes se rassemblera dans un grand événement festif : « 1 000 logements, 10 000 solidarités », tel sera le thème de notre journée, tel est bien le coeur de notre action. Sachons profiter de cette grande journée pour mettre en avant ces solidarités et réfléchir à la manière de les faire vivre dans la durée.

Hervé de Féraudy, Président de SNL Essonne.

SOMMAIRE

Édito

P. 1

Agenda

P. 2

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

- Les nouveaux salariés
- Inauguration à Gometz-le-Châtel

P.3 et 4

Pour penser plus loin

- La politique du logement social en France
- SNL et les jeunes

P.5 et 6

Dossier

- Construire pour d'autres

P.7 à 13

Tour de l'Essonne des GLS

- Le GLS des Molières
- Le GLS de Massy-Verrières

P. 14 à 17

Pages ouvertes

- Un ancien locataire témoigne
- Appel à la réserve parlementaire
- Note de lecture
- Les 17 et 18 Octobre à SNL Essonne.

P. 18 à 23



Agenda

Décembre

- Vendredi 5 décembre 2014, de 9h15 à 17h30

Formation : *comment vivons-nous les différences culturelles à SNL ?*

Intervention sur l'interculturalité de Briac Chauvel, anthropologue-ethnologue-formateur, membre de l'association ADRIC (Agence de Développement des Relations Interculturelles pour la Citoyenneté).

A Marolles-en-Hurepoix, 24 rue de l'Alun

- Samedi 6 décembre 2014, à 20h30

Théâtre : «*Ma Chambre froide*».

(Joël Pommerat, Cie Le Strapontin).
A la MJC Boby Lapointe, 8 Rue des Maraîchers, 91140 Villebon-sur-Yvette.



- Dimanche 07 décembre 2014, à 15h

Film : «*Le SDF du bois de Verrières*».

Au cinéma du Colombier à Verrières-le-Buisson (3 voie de l'Aulne).

- Samedi 13 décembre 2014, à 20h

Concert : avec l'orchestre symphonique *Impromptu* : *Concerto pour violon* de Mendelssohn et *Symphonie n°6 dite "pathétique"*, de Tchaïkovski.

A Linas, église Saint Merry, rue Saint Merry.



- Samedi 13 décembre 2014, à 18h30

Exposition – vente d'œuvres d'art et tombola avec vernissage et repas.

A Varennes-Jarcy, 14 rue de la Libération.

Janvier

- Vendredi 23 et samedi 24 janvier 2015, de 9h30 à 17h00

Formation : L'aide relationnelle, quelle présence, quelle écoute au-delà de l'aide concrète ou matérielle ?

Par Jean-Claude Ricourt.

A Marolles-en-Hurepoix, 24 rue de l'Alun.

Février

- Samedi 07 février 2015, à 20h30

Théâtre : «*Ma chambre froide*».

(Joël Pommerat, Cie Le Strapontin).

Auditorium de Massy (1, place de France).

Mars

- Mardi 17 mars 2015, de 9h30 à 17h30

Formation : Mieux comprendre les addictions.

Par Muriel Pissavy, intervenante en prévention de l'association Ophelia.

A Marolles-en-Hurepoix, 24 rue de l'Alun.

Mai

- Samedi 30 mai 2015, toute la journée

Grande fête inter-SNL.

Chacun, tout le monde, y est attendu !

Un programme détaillé dans la prochaine *Lucarne*.

Une fois par trimestre, « intergroupes »

Bureau tous les mois

Conseil d'administration tous les deux mois

Toute l'année : campagne de dons, recherches de financement, animations et réunions publiques, réunions des GLS, etc etc...

**Sans oublier tous les autres événements :
Retrouvez les informations ACTUALISEES
sur notre site**

www.snl-union.org, page Essonne

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX SALARIÉS

Frédéric Massin

Frédéric est arrivé au sein de la MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion) de SNL-Essonne le 15 juillet 2014 pour un CDD de 6 mois

De formation technico-commercial, il commence sa carrière dans la grande distribution où il travaille 10 ans puis il part en Nouvelle Calédonie, il y restera 10 ans. Là-bas, il est d'abord gérant d'une usine de torréfaction de café puis il évolue vers la construction immobilière en créant sa société d'achat de matériaux pour différents promoteurs, le but étant d'optimiser le coût et la mise en oeuvre de programmes immobiliers : c'est là qu'il commence son apprentissage « sur le tas » et qu'il se découvre une passion pour tout ce qui touche à la « construction intelligente ».

De retour en France en 2006, Frédéric crée une société avec les mêmes objectifs : travailler en partenariat avec les promoteurs, architectes ou bureaux d'études et constructeurs sur les problématiques énergétiques et ainsi mettre en oeuvre des systèmes constructifs intelligents (Eco Matériau : Mono mur de pierre ponce) et des solutions de chauffage performants (solaire/thermique, énergies renouvelables, planchers chauffants, géothermie).

Par connaissance, il apprend que SNL recrute un assistant à la maîtrise d'ouvrage : ce poste correspond tout-à-fait à ses compétences techniques et il adhère complètement à la démarche SNL de rénovation énergétique afin de faire baisser les coûts de chauffage pour les locataires.

Frédéric rejoint donc Valérie, Sandra et Marie-Ange à la MOI avec pour objectifs le suivi des chantiers en cours et la rédaction des CCCT (Cahiers des Charges et des Clauses Techniques). Pour SNL, le label BBC (Bâtiment de Basse Consommation) de la RT 2012 (Règlementation Thermique) est indispensable pour obtenir les subventions. Dans les appels d'offre lancés auprès des entreprises, il est donc essentiel de bien préciser la performance

Mary Reglet

Mary est une nouvelle TS (Travailleuse Sociale), elle est arrivée à SNL en Essonne le 16 avril 2014 pour un CDI. Après un BAC STG « Communication et Gestion des Ressources Humaines » et un BTS « Economie Sociale et Familiale », Mary fait une année d'études supplémentaires et obtient le DE (Diplôme d'Etat) de Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) en octobre 2012.

Pendant ses études, elle fait un premier stage dans un foyer logement pour personnes âgées où elle s'occupe de l'animation. Un deuxième stage auprès de Sandrine et Caroline (TS à SNL) lui permet également de découvrir la gestion des pensions de famille avec Bernard et Séraphin (hôtes) et l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement).

Son premier poste dans une agence de maintien à domicile à Palaiseau lui apporte une première expérience de 18 mois dans le domaine des personnes âgées et handicapées : évaluation, analyse des besoins, mise en place de la prestation, gestion des plannings, recrutement des personnels ...

Mais Mary voudrait s'investir dans une filière plus nettement sociale. Alors, en avril 2014, elle présente une candidature spontanée à SNL et est embauchée après un entretien avec France et Gilles pour rejoindre Sandrine et Frédéric au bureau de Palaiseau. Elle prend en charge le secteur de Marcoussis, Limours, Les Molières, Bures et Gometz : 30 familles et 4 GLS. Elle rend visite à chaque famille une fois par mois (ou plus si besoin) et participe aux réunions des GLS et aux réunions de secteur. Elle établit facilement le contact avec les familles et a de bonnes relations avec les bénévoles même si chaque GLS est différent.



énergétique attendue, de mettre en oeuvre les matériaux les mieux adaptés aux opérations en rapport aux certifications de nos logements. Frédéric va partager son temps entre le suivi des chantiers, l'apport de solutions techniques sur le suivi des logements en maintenance et surtout l'étude et la mise en place de nouvelles opérations : il le dit lui-même : « Le travail ici globalise ce que j'ai appris depuis des années » !

Bienvenue chez SNL Frédéric !!!

Béatrice Marteil



Mary le dit elle-même : « mon travail est reconnu par mes collègues et par ma hiérarchie donc je sens que je fais partie d'une équipe mais j'apprécie aussi mon autonomie au quotidien : tout me convient donc parfaitement dans ce boulot ! »

Bienvenue chez SNL Mary !!!

Beatrice Marteil

INAUGURATION DE LA « MAISON DU POSEUR », LE 12 SEPTEMBRE À GOMETZ-LE-CHÂTEL

Le 12 septembre dernier une petite maison divisée en 2 studios a été inaugurée. Comme son nom l'indique elle a appartenu à la SNCF et a donc été complètement réaménagée. Les couleurs flashy des volets et l'intérieur très lumineux la rendent sympathique.

Nous étions nombreux à fêter cet événement sous un beau soleil de fin d'été. Etaient présents :

- o Mmes Sellem et Darmon, maire et maire-adjointe de Gometz-le-Châtel, et quelques autres conseillers municipaux,
- o Mme Mireille Schmitt, l'ancienne maire,
- o M. Jérôme Cauët (vice-président en charge des familles, de la protection de l'enfance et de l'action sociale, conseiller général de Montlhéry),
- o Hervé de Féraudy, Président de SNL Essonne,
- o Gilles Ruaud, notre Directeur,
- o des habitants de Gometz-le-Châtel, des bénévoles de plusieurs groupes de l'Essonne,
- o quelques membres du groupe de Gif-sur-Yvette dont Bruno Fouan, notre responsable de groupe,
- o la dynamique Valérie et quelques membres de l'équipe du siège.

Nos pâtisseries (maison !), cacahuètes, cidre et jus de fruits ont contribué à rendre cet événement convivial. Reste maintenant à accueillir les premiers locataires.

Ils seront accompagnés par le groupe de Gif en attendant la constitution d'un groupe à Gometz-le-Châtel.

Monique Baudel – Groupe de Gif-sur-Yvette



La Politique du Logement Social en France. Où en est-on ?

Une première loi a été votée le 13 janvier 2013.

Les principaux points concernant les logements sociaux sont :

Obligation, pour les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 habitants en Ile-de France) de porter à 25% d'ici à 2025, contre 20% actuellement, la proportion de logements sociaux sur leur territoire.

Ce taux sera réduit à 20% pour les communes qui ont déjà fait un effort de production de logement social suffisant et n'ont pas besoin d'en justifier un supplémentaire.

Obligation pour les communes faisant l'objet d'un constat de carence, d'une part minimale de 30% de logements sociaux pour toute construction de plus de douze logements ou de plus de 800 m².

Possibilité, pour les préfets, de multiplier par cinq les pénalités, par rapport à leur montant actuel, pour les municipalités qui feraient preuve de mauvaise volonté.

Une deuxième loi: Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), a été adoptée définitivement le 24 Mars 2014 par l'Assemblée Nationale.

Deux points importants de cette loi ont vu récemment leur portée diminuée par le Gouvernement.

Encadrement des loyers (dispositions prévues par la Loi)

Grâce à une cartographie des loyers moyens, établie au travers d'un réseau d'observatoires des loyers, une fourchette devrait être établie autour du loyer médian dans les zones dites «tendues» des 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants.

Tout bien reloué à un tarif excédant cette fourchette devra justifier dans son bail la raison de ce dépassement. S'il estime que son loyer est trop élevé, le locataire pourra saisir une commission de conciliation sur cette base.

Cet encadrement sera actuellement limité à la Région Parisienne (et à la métropole lilloise ?)

Mise en place d'une garantie universelle locative (dispositions prévues par la Loi)

La «Garantie Universelle des Loyers» (GUL) permettra aux propriétaires de continuer à percevoir des loyers en cas d'impayés.

Si le taux de loyers impayés en France (2 %) est faible, ce risque inquiète certains propriétaires qui préfèrent alors garder leurs logements vides plutôt que de risquer d'être confrontés à un mauvais payeur - et aux longues et lourdes procédures pour l'expulser.

Ce dispositif obligatoire de «garantie universelle des loyers» sera alimenté par un prélèvement de 2 % environ du loyer, payé à parts égales par le propriétaire et le locataire .

Un établissement public sera chargé de percevoir cette taxe et de rembourser les propriétaires dont les locataires sont défaillants.

Cette Garantie a été reportée par le gouvernement à une date ultérieure (2016, 2017).

Beaucoup craignent un enterrement de ce système destiné à servir d'alternative aux cautions exigées actuellement. Les lois sont votées, qu'en est-il des décrets d'application ?

SNL, certes, considère comme positives ces avancées législatives qui devraient faciliter notamment l'obtention de logements de sortie pour ses locataires. Mais bien des questions demeurent concernant les partenariats entre SNL et les pouvoirs publics liées notamment à la Réforme Territoriale en cours et notamment au sort des départements.

Si, comme il est prévu dans les départements de la région parisienne qui ne sont ni pourvus d'une métropole, ni ruraux, les fonctions départementales des Conseils Généraux sont transférées aux intercommunalités, que deviendront les ressources permettant de financer les travailleurs sociaux de SNL et celles dédiées à la pierre ?

Comment protéger ces ressources des aléas de la politique sociale de chaque Intercommunalité ?

Si la structure départementale s'efface peu à peu, pourquoi garder des SNL Départementales et ne pas plutôt créer des liens géographiques plus "naturels" que les limites historiques de chaque département ?

Si se concrétisent les projets en cours de réflexion à SNL Union d'aller vers une seule association quels en seront les partenaires au niveau des Pouvoirs Publics ?

Enfin une dernière question majeure qui surplombe toutes les autres : comment relancer la construction de logements en France qui est en grave récession ??

La gravité de la situation a obligé le gouvernement à engager récemment un plan de relance qui est loin de faire l'unanimité ; vous trouverez dans l'encadré ci-après pour votre information l'analyse critique de ce plan par la Fondation Abbé Pierre.

Yves Droulers

Communiqué de presse de la Fondation Abbé Pierre (29 août 2014)

Un plan de relance attendu mais qui oublie la justice sociale et la régulation du marché.

Si l'utilité d'un plan de relance du bâtiment est évidente pour enrayer la crise du logement, la Fondation Abbé Pierre s'inquiète toutefois de mesures allant à l'encontre de l'ambition de justice sociale et de régulation des marchés immobiliers.

La relance de la construction devrait être positive pour l'emploi, mais la Fondation Abbé Pierre s'insurge contre la révision du dispositif fiscal dit « Duflot » qui profitera encore plus aux ménages aisés avec le retour aberrant de l'autorisation de louer ces logements aux ascendants et descendants de l'investisseur, alors que cette possibilité avait été supprimée en 2012.

Des avantages fiscaux encore supérieurs au dispositif actuel, plus chers pour les finances publiques que du logement social, paraissent illégitimes.

De même, l'Etat n'a pas à subventionner à grands frais les enfants de familles aisées avec un nouvel abattement fiscal de 100 000 euros sur les donations de logements et de terrains constructibles à ses descendants.

Ces aides intergénérationnelles renforceront la dérive vers une société de rentiers fortement inégalitaire.

La Fondation Abbé Pierre rappelle que les 10 % des plus riches possèdent 50 % du patrimoine et que les 50 % des plus modestes n'en possèdent que 7 %.

Même crainte à propos de la défiscalisation de la plus-value lors d'une vente de terrain constructible (abattement de 30 % pour les ventes en 2014 et 2015). Libérer le foncier est une absolue nécessité, qui aurait pu passer par une fiscalisation croissante des plus-values dans le temps.

Soutenir l'offre est indispensable, mais ne peut se faire sans contreparties sociales et sans régulation des marchés.

A cet égard la menace qui pèse sur l'encadrement des loyers, qui ne devrait plus être qu'« expérimenté » à Paris avant une généralisation hypothétique au reste des agglomérations est profondément inquiétante et pourrait préfigurer un abandon du dispositif, ce que la Fondation Abbé Pierre ne peut accepter.

Le logement est trop cher, et pas seulement à Paris mais aussi dans de nombreuses agglomérations.

Les grands absents de ce plan de relance restent de nouveau le logement très social, les exclus et les familles modestes.



SNL et les jeunes

Que faisons-nous actuellement pour les jeunes ?

Je ne parle pas ici du fait que, pour certains d'entre eux nous hébergeons leur famille, ni même de toutes les initiatives, et elles sont nombreuses, qui visent à les accompagner dans leur scolarité. Je veux parler de cette période charnière, disons entre dix-huit et vingt-cinq ans, durant laquelle les jeunes issus de familles modestes galèrent et sont parfois amenés à interrompre leurs études parce qu'ils n'ont pas les moyens de se loger à proximité d'une fac ou d'un lieu d'étude post-bac.

Dans le numéro de *La Lucarne* de février 2014, page 14 (ce numéro est accessible sur le nouveau site de SNL Union, www.snl-union.org), Jean Anastasiadès du GLS Massy nous a parlé de la seule initiative qui ait pour l'instant abouti et qui ait permis au type d'étudiants dont nous parlons, d'effectuer une année d'étude dans des conditions "normales" en consacrant l'essentiel de leurs efforts au succès de leurs études. Cette action a été précédée d'une enquête menée par Michel Enjalbert (portant sur un échantillon d'un millier de scolaires en fin d'études secondaires).

J'ai fait, par hasard, la connaissance de l'un de ces étudiants hébergés à Massy et il est certain que ce jeune de dix-neuf ans (20 maintenant) dont la famille habite à Bouray, aurait eu le plus grand mal à obtenir les mêmes résultats (14,6 de moyenne en première année de BTS). Aîné d'une famille de trois enfants, élevé par sa mère en longue maladie, boursier, il est

clair que son cas relevait pleinement de l'action menée par le groupe de Massy.

Une autre initiative bénéficiant par ailleurs de l'expérience précédente est dans les tuyaux et fait l'objet d'un article dans ce numéro.

Elle vise à créer quatre studios à Bures-sur-Yvette. (Cf page 11)

Lors du Conseil d'Administration de septembre, il a d'autre part été décidé de demander l'avis et l'aide des GLS pour répondre à une demande de l'association "Les Orphelins Apprentis d'Auteuil" (OAA).

Cette dernière nous demande de mettre à la disposition des orphelins qu'elle a formés de 5 à 15 studios à proximité d'un moyen de transport collectif. Il est inutile de préciser que ces apprentis, totalement dépourvus d'aide familiale, et trop jeunes pour bénéficier du RSA relèvent complètement de cette catégorie de jeunes qui doivent être aidés comme l'ensemble de ceux que nous nous attachons habituellement à loger.

Certains de nos logements se trouvent dans des communes où n'existent pas de bénévoles SNL. Or l'association des OAA assure directement le suivi de ces jeunes ainsi que le règlement des loyers.

La solidarité entre les associations peut ainsi renforcer l'efficacité de chacune d'entre elles.

J'invite donc les responsables de GLS à réfléchir, avec leur groupe, à tout ce qui peut nous permettre d'avancer dans cette direction.

Michel Julian

Solidarités Nouvelles pour le Logement et le numérique

Retrouvez toutes les actualités et informations de notre association sur :

- www.snl-union.org
- Facebook : SNL-Solidarités Nouvelles pour le Logement
- Twitter : @SNLogement



Construire pour d'autres

SNL construit pour d'autres



SNL est reconnue pour son savoir-faire en matière de construction de logements : les coûts de construction optimisés et les logements à faibles coûts énergétiques permettent de réduire au maximum le montant des loyers et des charges pour les locataires. C'est pourquoi, d'autres associations ayant besoin de logements et n'ayant pas l'agrément à la MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion) font appel à SNL. SNL ne s'engage que si les logements concernent des personnes démunies et si l'association partenaire garantit leur accompagnement : ainsi sont renforcés les partenariats avec les structures associatives de notre département et des solutions sont apportées à un public que nous ne savons pas accompagner. De plus les objectifs de la MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) en nombre de créations de logements sont remplis et nous pouvons financer une partie de l'activité de notre service MOI (Maîtrise d'ouvrage d'Insertion). L'esprit du projet SNL tel qu'il apparaît dans la Charte reste donc bien vivant. Sur les 128 nouveaux logements en préparation à la fin 2013, 58 concernaient d'autres associations. Depuis 1994, un partenariat avec l'EPNAK (Etablissement Public National Antoine Koenigswarter qui accueille des personnes en situation de handicap, fragiles ou en difficulté d'intégration sociale) a permis la construction de 10 logements à Etampes et un projet de 7 logements à Auvers- Saint- Georges est en cours. A Pussay, SNL vient de rénover une ancienne maison de retraite pour l'ALVE (Association de Lieux de Vie Essonnien) qui fournit des lieux de vie à des personnes sujettes à des troubles psychiques, en vue de maintenir leur autonomie et de créer les conditions optimales d'une réinsertion sociale) : 22 logements seront livrés cet automne (Cf p.9 et 10). Un 2ème projet de 26 logements à Montgeron est en cours de discussion.

A Massy toujours avec l'ALVE et le CMP (Centre Médico-Psychologique) de Massy, la réalisation d'une résidence de 8 studios pour malades psychiques devrait être menée à bien à la fin de 2015.

Le partenariat avec l'APF (Association des Paralysés de France) a commencé en 2010 et les premières familles ont emménagé en 2011 dans 3 logements temporaires à Courcouronnes dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine. Ce partenariat est un peu différent puisque SNL est locataire du bailleur social «Essonne Habitat » et sous-loue les logements à l'APF. Les résidents bénéficient d'un double accompagnement : celui de SNL pour tout ce qui concerne le relogement et celui de l'APF (éducateurs, psychomotriciens, ergothérapeutes...).

A Bures-sur-Yvette, un projet d'aménagement de 4 studios pour EMMAUS (Mouvement laïc de solidarité actif contre les causes de l'exclusion) est en attente de l'accord de la région (Cf p.11 et 12). Pour l'association HOME (Hébergement, Orientation, Médiation, Ecoute) SNL aménage une maison à Sainte-Geneviève-des-Bois pouvant accueillir 4 femmes avec enfants (Cf p.13 et 14). L'association Femmes solidaires et SNL accompagnent conjointement, à Sainte-Geneviève-des Bois également, des femmes logées dans les six logements mis à leur disposition par SNL.

Pour le GAS (Groupe d'Appui et de Solidarité) dont l'objectif est de soutenir les réfugiés politiques reconnus officiellement comme tels, SNL a construit 2 logements à Palaiseau et 4 à Massy. Ce sont des logements temporaires : les familles sont accompagnées par les bénévoles du GAS mais aussi par Frédéric, le TS de SNL à Massy, et par Sandrine, TS à Palaiseau (Cf p.11).

Enfin plusieurs associations de soutien aux Roms à Massy, Corbeil, Juvisy et Ormoy-la-Rivière travaillent en partenariat avec SNL.

La liste des associations qui, dans notre département, pourraient faire appel à la MOI n'est pas close. Nous sommes allées dialoguer avec les responsables ou les acteurs de certaines.

Françoise Bastien, Béatrice Marteil, Gilles Ruaud.

A Pussay la résidence accueil de l'ALVE

« Les résidences accueil, selon la définition officielle, proposent dans le cadre d'une expérimentation une modalité de logement adapté, inspiré du fonctionnement des maisons relais mais adaptée aux besoins spécifiques des personnes ayant un handicap psychique .»

Par un bel après-midi de septembre avait lieu dans la jolie petite ville de Pussay la visite pour la conformité aux normes de sécurité de la résidence-accueil de l'ALVE, Association des Lieux de Vie Essonnien. Tout devait être en ordre pour la visite le 26 septembre en présence de Jérôme Guedj, Président du Conseil Général, du Maire de la commune, Grégory Courtas, de conseillers généraux, d'Isabelle Jamin, l'architecte mandatée par SNL Essonne, d'Eric Oddo, le chef de chantier, de Patrick Grand, l'initiateur du projet pour l'ALVE, de Fabienne Gicquel, l'assistante sociale qui a œuvré au choix des futurs locataires. Tous étaient visiblement heureux et fiers du travail mené avec Valérie Guéhenneux et la MOI de SNL Essonne.

La taille des studios, le choix des couleurs et des matériaux, l'emplacement des prises électriques et des compteurs, tout avait été discuté pour offrir aux locataires de vrais logements où ils se sentiraient chez eux et autonomes : surtout que rien ne rappelle l'hôpital ou un internat quelconque ! C'est cette préoccupation que reflétait la petite discussion qui a eu lieu en ma présence : à quel endroit de la porte d'entrée au logement fallait-il mettre les numéros qui les distinguaient ?



Grégory Courtas et Jérôme Guedj



Et puis ceci : dès la porte d'entrée on remarque la pierre qui rappelle l'«effet de foudre 15 février 1871». Ainsi, selon le vœu de Valérie, ces bâtiments rénovés restent inscrits dans l'histoire.

Les emplacements du potager, du terrain de boules, du parking ne sont pas encore définis mais l'espace – 2 400 m2 de terrain – ne manque pas à côté des deux corps de bâtiment .

L'un de ces bâtiments comprend sur trois niveaux vingt-et-un studios dont quatre pouvant accueillir des couples.

Des salles communes dont une grande buanderie, une cuisine, permettent des activités conviviales. Un grand logement attenant avec une entrée indépendante est destiné à un candidat à un logement SNL.

L'autre bâtiment comprend des bureaux et un logement à destination variable. Les deux hôtes qui accompagnent les résidents habitent ailleurs comme ceux de nos pensions de famille.

Cette ancienne maison de retraite complètement transformée se trouve en plein centre de Pussay, tout près des commerces, de la mairie et de la belle église gothique mais dans un environnement rural et sécurisant.

Elle a été fermée en 2007 et mise en vente par son propriétaire. En octobre 2009, un maire-adjoint de Pussay, ancien cadre de l'EPS (Etablissement Public de Santé) Barthélémy Durand d'Etampes propose à l'ALVE l'acquisition du bien.

Mais il est quasi impossible pour l'ALVE d'obtenir l'agrément pour la maîtrise d'ouvrage et c'est ainsi qu'après un contact sans suite avec un bailleur social « ordinaire » SNL Prologues se porte acquéreur.



Or l'ALVE et SNL ne sont pas des inconnus l'un pour l'autre : Etienne Primard est administrateur de l'ALVE et a croisé Patrick Grand dans les couloirs du Ministère du Logement. Dans une vie antérieure Patrick Grand et Gilles Ruaud ont mené quelques combats ensemble.

D'ici peu, vingt-trois personnes - une majorité d'hommes et un couple - viendront donc prendre possession des lieux avec leurs meubles et leurs affaires personnelles. Leur âge varie de 25 à 55 ans environ.

Une commission d'admission les a sélectionnés parmi les candidats présentés par un travailleur social.

L'Etat par l'intermédiaire du SIAO (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation) mis en place par le Secrétariat d'Etat au Logement en 2010, se réserve 7 places.

La commission d'admission est composée du chef de service du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de Juvisy, de deux médecins et d'un cadre supérieur de l'EPS Barthélémy Durand, d'un représentant de l'UNAFAM, Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux (maintenant Psychiques), et d'un représentant du Ministère du Logement.

La commission vérifie les conditions de ressources qui sont celles qui régissent les PLAI (Prêts Locatifs

Aidés d'Intégration) que nous connaissons bien à SNL ; elle s'assure du degré suffisant d'autonomie des personnes par un entretien et une visite de la résidence avec les candidats et vérifie qu'elles sont suivies par les services de médecine mentale du secteur.

Il s'agit souvent de personnes dont les parents vieillissent, qui viennent de foyers post-cure ou qui ne peuvent supporter la solitude inhérente aux logements de droit commun.

La résidence accueil de Pussay est la première résidence de ce type gérée par l'ALVE en Ile-de-France.

Deux autres résidences accueil existent à Dreux et à Chartres et un « beau projet » se met en place à Dieppe. Mais l'ALVE a dans le domaine de l'accompagnement des malades psychiques bien d'autres réalisations à son actif.

En Essonne, elle gère 3 « maisons » : à Juvisy, Etampes, Brétigny et bientôt une quatrième et une cinquième à Massy et à Corbeil.

Deux SAVS, l'un à Juvisy et l'autre à Palaiseau, (à quand un dans le grand sud de l'Essonne?) parrainent trois Groupes d'Entraide Mutuelles. Son siège est à Brétigny-sur-Orge. Elle suit plus de 300 personnes...

Une belle aventure commence...

Françoise Bastien

Un cas particulier : le GAS et SNL en Essonne

Le GAS, Groupe Accueil et Solidarité, et SNL Essonne gèrent en commun sept logements temporaires destinés aux réfugiés politiques reconnus officiellement comme tels : sept personnes (un Iranien, une Malienne, deux familles guinéennes) sont logées dans quatre logements à Massy et six personnes (un couple de Guinéens avec un enfant ...et demi et un couple avec un enfant originaire du Congo - Brazzaville) le sont à Palaiseau. Brigitte et Régis Vanderhaghen qui portent la double casquette SNL et GAS ont fait le trait d'union entre les deux associations.

Tout a commencé avec l'entrée dans un logement SNL de Palaiseau d'un candidat présenté par le GAS.

Par ailleurs à Massy une maisonnée de cinq logements manquait de bénévoles et au fur et à mesure des relogements c'est le GAS qui a amené bénévoles et locataires.

Actuellement il reste un locataire SNL.

Les liens entre les deux associations sont d'autant plus étroits que les travailleurs sociaux (TS), Sandrine à Palaiseau et Frédéric à Massy, ont en charge l'accompagnement social de ces familles en particulier dans le domaine du logement et du relogement.

Le GAS n'a en effet pas de compétence en matière de gestion locative et de relogement. En revanche il contribue financièrement à l'achat de ces logements. Les dossiers de candidatures sont examinés par une commission qui comprend des bénévoles du GAS et les TS. Les problèmes d'entretien sont résolus, comme pour les logements SNL, soit par les bénévoles du GAS soit par l'équipe d'entretien de SNL. Les locataires du GAS sont souvent diplômés et une fois logés ils retrouvent une certaine stabilité.

En revanche quand les deux TS sont confrontés à des problèmes juridiques dans leur secteur ils s'adressent aux juristes du GAS, qu'il s'agisse de locataires SNL ou GAS. Enfin le garde-meuble du GAS permet parfois à des locataires SNL de se meubler.

Dans le Val-de-Marne à Villejuif c'est également un logement fourni par SNL qui a été mis à disposition d'un locataire proposé par le GAS mais d'une façon générale les logements offerts aux candidats du GAS sont tellement disséminés en Ile-de-France que l'embauche d'un TS est impossible. En Essonne l'expérience est donc originale et tout à fait positive.

Françoise Bastien, Brigitte Vanderhaghen

Quand le recyclage rapporte et qu'une ruine est à vendre : Emmaüs – Les Ulis rencontre SNL en Essonne.

Après celle de Massy une nouvelle maisonnée pour étudiants en projet.

Depuis plusieurs années le « comité d'amis d'Emmaüs - Les Ulis » lorgnait sur cette grange, plus ou moins abandonnée, bien située des hauts de Montjay à Bures-sur-Yvette : une parcelle de 215 m², des murs encore debout, un plancher, une charpente, une toiture. La trésorerie était là.

Emmaüs – Les Ulis avait besoin de développer son activité de recyclage et d'aide à l'insertion et cherchait à se lancer dans une action caritative plus large que



celle de l'aide financière ponctuelle demandée par les services sociaux : régler une facture d'électricité, un arriéré de loyer, des fournitures scolaires, un caddie au supermarché, c'est indispensable ; mais l'association pouvait mieux faire et cherchait à toucher un public précis.

La pauvreté d'un grand nombre d'étudiants est connue et la fac est à quelques arrêts de bus.

Organiser une épicerie sociale ? Financer des tickets-restaurants ? Le CROUS décline les propositions car le campus d'Orsay prévoit des structures d'aide.

Un bénévole de SNL qui est aussi bénévole chez Emmaüs a permis aux deux associations de se retrouver pour finaliser le projet.

Il met en relation Pierre Joly, le président d'Emmaüs – Les Ulis et Jean Anastasiadès, du GLS de Massy : Jean a piloté les logements pour étudiants (cf La Lucarne de février 2014).

Le partenariat s'organise.

Fin 2011 le bâtiment de Montjay, bien détérioré du fait de squats successifs, est mis en vente. Mais est-il récupérable ? Bernard Lamarche, un bénévole bien connu pour l'aide qu'il apporte à la MOI déclare : « c'est jouable ». Pierre Joly n'en revient pas ! Au printemps 2012 la MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion) évalue les travaux. Juillet 2012 Prologues acquiert le terrain et le bâtiment : un permis de construire est immédiatement déposé à la mairie de Bures qui approuve ce projet pour implanter 5 studios. Du fait du PLU 3 seulement sont accordés et finalement Valérie Guéhenneux négocie 4 logements.

Les dossiers de subventions sont établis et en avril 2014 se tient la première réunion de chantier. Le constat est alors impitoyable, le pavillon a continué à se dégrader et il faut immédiatement par mesure de sécurité abattre une partie des murs et de la toiture qui menaçait de s'effondrer chez la voisine. Un permis de démolir, puis un permis de construire rectificatif est de nouveau déposé. Il vient d'être accordé. Mais l'hiver arrive et les studios ne seront livrés qu'à la fin de 2015. Pour Noël 2015 des étudiants pourront entrer dans 4 studios de 24 à 34 m², totalement indépendants sur deux niveaux. Ils seront choisis selon des critères précis tout à fait comparables à ceux qui régissent la résidence de Massy. Un jardin de 100m² et un local de 36m² qui servira d'annexe à Emmaüs compléteront l'ensemble.



Comme des bénévoles et des salariés d'Emmaüs viendront régulièrement dans ce local ils pourront avoir un œil sur la tenue de la maisonnée. Cette opération est la preuve éclatante que l'activité d'une association comme celle du « comité d'amis d'Emmaüs – les Ulis » peut être rentable et triplement utile : utile pour une œuvre de solidarité, utile pour l'environnement, utile pour l'insertion de personnes en difficultés.

Emmaüs - les Ulis .

Emmaüs est implanté aux Ulis depuis 1993.

C'est une structure plus légère que celle d'Emmaüs à Longjumeau qui loge des compagnons (hommes, femmes, couples) au statut maintenant mieux défini, en particulier pour les futurs retraités.

Aux Ulis environ 60 bénévoles et 7 salariés relaient l'activité d'une des plus grosses entreprises de recyclage qu'est Emmaüs-France : à partir des dons en tout genre on garde ce qui peut être proposé à la vente dans la boutique de l'avenue d'Alsace aux Ulis puis on trie et on expédie dans des entreprises de recyclage. Chaque année 20 tonnes de papier, 40 tonnes de textiles, de belles quantités des «D3E » (Déchets Electriques Electroniques Electroménagers) sont chargées dans les camions des Ulis.

La filière bois (déchets d'éléments d'ameublement) vient de démarrer : 30 m³ par mois sont réduits en copeaux ou autres matériaux. La nouvelle implantation à Saint-Jean-de-Beauregard permet de rationaliser et de valoriser financièrement cette activité.

D'autres projets prennent forme : proposer des déménagements solidaires à des personnes qui ne peuvent faire face aux frais, du micro-crédit pour des foyers au bord du surendettement.

Le partenariat déjà actif entre le SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères) et Emmaüs à Longjumeau et aux Ulis devrait aboutir à une « ressourceurie » à Saclay. Si ce partenariat se développe bien on peut espérer une 8^{ème} embauche. Car l'association des Ulis ajoute à son activité de recyclage une activité d'insertion (ce qui n'en fait pas une entreprise d'insertion). Travaillent en « formation qualifiante » 2 chauffeurs, un manutentionnaire, deux hôtesse de caisse-vendeuses, une femme de ménage. L'administrative est la seule en CDI. « Vous n'êtes pas là pour la vie ! » leur a-t-on dit.

Des bénévoles se consacrent spécialement au suivi de ces salariés : ils établissent le contact avec les CCAS, les assistantes sociales. Deux d'entre eux aux compétences reconnues dans ce type d'accompagnement font tous les trois mois avec les salariés le point sur leurs projets d'insertion professionnelle.

Bientôt à Sainte-Geneviève-des-Bois HOME ouvre sa maisonnée pour femmes victimes de violence et de précarité

Pas étonnant que HOME (Hébergement, Orientation, Médiation, Ecoute) ait fini par rencontrer SNL : l'association est née du militantisme de bénévoles qui ne pouvaient supporter l'insupportable sans agir : les violences faites aux femmes et leur abandon dans la précarité.

Faire reconnaître l'action bénévole et militante par les Pouvoirs publics.

HOME a été créé en 2004 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) dans la continuité de la Marche pour l'Egalité et contre les Ghettos.

Ce mouvement est intervenu en milieu scolaire et a rapidement été interpellé par des jeunes filles victimes de mariages forcés ou de ruptures familiales dues à des relations amoureuses contraires aux traditions et non admises par leurs familles.

Pour résoudre le problème du logement de ces jeunes filles le partenariat avec les foyers de jeunes travailleurs n'était pas suffisant .

De 2005 à 2010 les bénévoles font la preuve que leur solution de proposer des logements partagés par plusieurs jeunes femmes est fructueuse.

Ils sont pris au sérieux.

Au Plessis-Tréville en partenariat avec Maim, une association du Val de Marne 12 femmes de 18 à 24 ans trouvent un logement temporaire pendant l'année 2006.

Accueillir.

Les jeunes femmes viennent de milieux sociaux et culturels multiples. La majorité a le bac.

Elles partagent avec d'autres la salle de séjour, la salle de bain, la cuisine d'un appartement, ont une chambre personnelle sans serrure.

C'est dire que la confiance doit régner, ce qui ne veut pas dire qu'elles doivent prendre leur repas ensemble ni même se parler !

Les candidates sont présentées par un travailleur social – assistante sociale, éducateur, conseiller de la mission locale.

Elles ont, avec son aide, rempli un dossier de candidature où sont spécifiés leurs motivations, leur situation sociale, leur projet professionnel. Un entretien précise le contrat qui les lie à HOME, respect du règlement intérieur, interdiction de recevoir quelqu'un etc...

Le choix définitif tient compte des autres résidentes. Elles gardent leur domiciliation d'origine de façon à ne pas rompre leurs liens avec les services sociaux.

Le contrat est renouvelé tous les mois en fonction des objectifs mensuellement définis.

Il faut attendre 2010 pour que la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de L'Hébergement et du Logement) finance un logement à Fontenay-aux-Roses et pour que HOME embauche sa directrice Générale Ouarda Sadoudi, détachée de la fonction territoriale et militante de longue date, et une animatrice sociale à temps partiel.

Les femmes hébergées sont parfois plus âgées et fuient les violences conjugales, physiques et plus encore psychologiques. Actuellement le Val-de-Marne dispose d'un F3 et d'un F5 pour accueillir 7 femmes avec ou sans enfants.



Ouarda Sadoudi

Tous les quinze jours un bilan est fait avec l'animatrice sociale et un(e) bénévole : où en est le projet professionnel ?

Comment se passe la vie avec les autres ?

Il arrive que l'animatrice ou un(e) bénévole fasse une visite inopinée.

Des fêtes sont parfois organisées, des sorties à des spectacles. La consommation d'électricité, d'eau est relevée régulièrement et des affichettes de félicitations sont placardées quand il y a eu un effort d'économie. Bref, la visée pédagogique est claire :

il s'agit d' « apprendre à habiter » à des jeunes femmes dont c'est souvent la première expérience de vie seule – coupée des liens familiaux.

L'aide à l'insertion par l'emploi est primordiale.

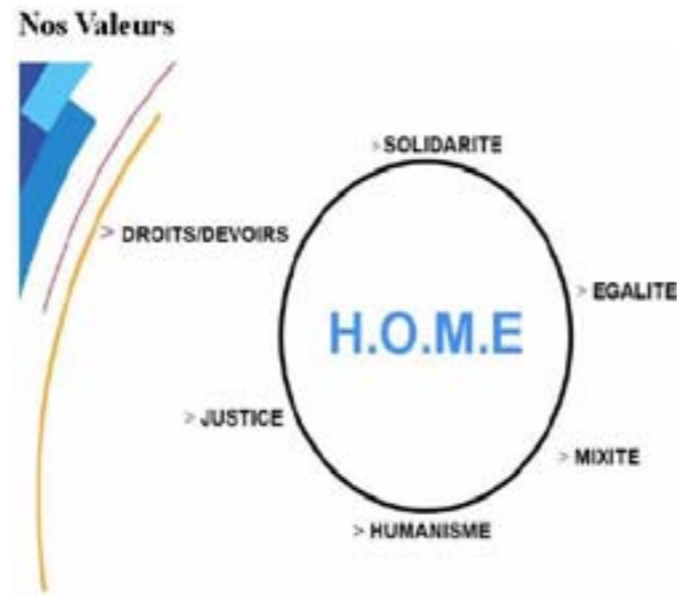
La première difficulté rencontrée est celle de faire garder les enfants et elle va de pair avec celle de trouver un emploi stable pour pouvoir se loger durablement.

Depuis 2010, 3 femmes seulement ont posé des problèmes et il y a eu une expulsion.

Se financer.

La moitié du budget est alimenté par des dons, pas forcément financiers : produits de toilette, ameublement, linge de maison (les dons ont pu monter à 30 000 € de marchandises) et aussi coaching pour l'emploi. Parmi les donateurs : le fonds social de la cathédrale américaine de Paris et un réseau d'entreprises de la grande distribution (Leclerc par exemple).

Les députés et les sénateurs par la réserve parlementaire peuvent également venir en aide. Une campagne de dons auprès des particuliers est organisée. Et puis, maintenant, les aides de l'Etat et des collectivités territoriales dont il faut attendre la totalité jusqu'à la fin de l'année. Par souci d'économie et de discrétion HOME ne dispose d'aucun local particulier et utilise les locaux des services sociaux.



Militer.

C'est essentiellement sur les bénévoles que repose l'accompagnement. Ouarda affirme que le fonctionnement de SNL a été une référence pour elle.

Une quinzaine de bénévoles réguliers sont épaulés quand il le faut par quelque trente bénévoles occasionnels : deux retraités, des lycéens, des étudiants, des trentenaires de toutes origines sociales et culturelles.

Se développer...

Pour se faire connaître HOME établit des contacts dans les quartiers auprès des animateurs et des éducateurs. L'association dépasse maintenant le département du Val-de-Marne.

...à Sainte-Geneviève-des Bois

Un F5 comportant 4 grandes chambres de 12 m2, un salon, 2 salles de bains, une cuisine et un grand jardin va pouvoir accueillir cet automne 4 femmes

Des hommes et des femmes. Le président est Frédéric Corneille. Technicien(ne)s et avocat(e)s apportent évidemment beaucoup. Il arrive que HOME, conformément à son acronyme, joue un rôle de médiateur entre les jeunes femmes et les familles ou les conjoints : il faut réfléchir aux mécanismes de la violence.

En Seine-Saint-Denis la demande est forte et des projets se mettent en place et dans l'Essonne c'est vers SNL que HOME s'est tournée pour l'offre de logements.

avec enfants de moins de 5 ans. Il s'agit d'un bail à réhabilitation. Une animatrice à temps partiel sera embauchée.

Françoise Bastien.

Présentation du groupe des Molières

C'est en 1996 que s'est constitué le groupe local des Molières. Quelques années auparavant, les élus avaient été très sensibilisés au projet SNL lors d'une présentation faite par Etienne Primard. Marie-France avait rejoint le groupe des deux permanents de l'association en Essonne et Janine était motivée par la constitution d'une équipe sur le village.

A l'époque, la mairie dispose d'un logement d'instituteur désaffecté, type T4, et le met à disposition de SNL qui va le gérer pendant 3 ans et y accueillir successivement deux familles. Au terme de cette période, la commune reprend la gestion de ce logement en direct tout en maintenant dans les lieux la famille qui l'occupe. (Ce logement accueille encore aujourd'hui, par bail de trois ans renouvelable, une

famille sortie d'un logement temporaire SNL). Pendant ce temps, le groupe constitué de 7 ou 8 membres, recherche l'opportunité immobilière qui pourrait se présenter sur le village. L'exercice est ardu car Les Molières est alors un village de 1 800 habitants en zone rurale, à la limite ouest du département de l'Essonne, à 4 km de Chevreuse, Saint-Rémy-les-Chevreuse (terminus du RER B), Gif-sur-Yvette (plateau de Chevry), Gometz-la-Ville, Limours. Il y a peu de transports en commun, peu de commerces, peu d'opportunités de travail en dehors des établissements des « Tout-petits » (Accueil d'enfants et adultes polyhandicapés).



En 1998, deux opportunités se présentent :

- suite au regroupement des écoles sur un seul site, un bâtiment qui accueillait deux classes est mis en vente par la commune.
- suite au regroupement paroissial et à l'absence de prêtre résidant, l'association diocésaine met en vente le presbytère.

Le groupe local fortement soutenu par Etienne manifeste tout de suite son intérêt.

La commune choisira de vendre l'ancienne école à l'association « Les Tout-petits » qui va y établir ses

services administratifs.

Reste le presbytère : grande maison située à côté de l'église sur un terrain de 900 m2 clos de murs en pierres meulières et offrant une surface habitable permettant de réaliser cinq logements sur trois niveaux.

Le soutien affirmé des responsables diocésains et de la municipalité ainsi que la détermination d'Etienne et du groupe local permettent de passer outre toutes les difficultés liées à l'implantation.



En 2000, PROLOGUES peut acquérir le bien. Au cours des deux années nécessaires à la constitution des dossiers et à l'obtention des financements, le groupe multiplie les informations et réunions pour porter cette réalisation à la connaissance des habitants.

Une journée « portes ouvertes » à la fin des travaux en septembre 2002 accueille de nombreux visiteurs et les cinq premières familles locataires arrivent dans les jours qui suivent.

Depuis, 29 familles se sont succédé dans les cinq logements. Chacune parvient à gérer l'éloignement des centres urbains et les difficultés inhérentes à un village de 2 000 habitants.

La majorité d'entre elles apprécie le cadre et la tranquillité des lieux. Lors de l'étude des dossiers de candidature, nous veillons à ce que les futurs locataires disposent d'un moyen de locomotion.

Dernièrement, le groupe local - avec l'accord des dirigeants de SNL - a souhaité répondre à une demande de l'équipe municipale.

Un projet commun SNL-Mairie (limité dans le temps et ne compromettant pas l'avenir) a été mis au point.

Par convention, SNL met à la disposition de la commune une partie de son terrain afin d'y réaliser un « jardin extraordinaire » dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques et d'aménager cinq emplacements de parking supplémentaires ouverts au public, tout en agrandissant l'espace privatif des locataires et en préservant leurs emplacements de parking privés.

Après 18 ans, notre groupe demeure constitué de 7 ou 8 membres.



Certains sont venus puis partis et de nouvelles personnes nous rejoignent ... toujours en tout petit nombre ! De ce fait, les accompagnateurs sont en binômes auprès de deux familles.

Le hall de l'immeuble et le jardin sont les lieux privilégiés des retrouvailles pour les « pots d'accueil » ou les « cafés de départ ».

La participation au Forum des associations permet quelques contacts.

Tous les deux ans, le groupe des Molières participe au « Marché Gourmand » organisé par la Caisse des Ecoles le 2ème weekend de novembre et propose à la vente, au bénéfice de SNL, des confitures réalisées par nos soins.

C'est notamment cette année les samedi 8 novembre de 13h à 19h et le dimanche 9 novembre de 10h à 18h dans le parc du Paradou. Nous vous y attendrons nombreux !

Marie-France LEROY

Le GLS de Massy et Verrières-le-Buisson

20 ans déjà !

Le groupe local de Massy et de Verrières-le-Buisson aura 20 ans en 2015.

C'est, en effet, en 1995 que quelques habitants de ces 2 communes se sont laissés interroger par la question du mal logement et de l'exclusion par le logement. Instruits par des membres du tout nouveau groupe local de Palaiseau, puis convaincus et dynamisés par des rencontres avec Etienne Primard, initiateur de SNL, ils décident de se constituer en groupe local et de partir à la recherche d'opportunités immobilières... Le temps a passé et aujourd'hui le groupe compte 4 maisonnées (1 de 3 logements, 2 de 5 logements et 1 de 7 logements), 2 appartements dans 2 immeubles, 1 logement mis à disposition par une association, 1 logement dans une maisonnée de 5 logements dont

les 4 autres sont gérés par le GAS (voir article p.11) et 1 maison de 6 studios pour jeunes majeurs.

Ces logements se répartissent en 22 logements à contrat temporaire avec accompagnement, 6 logements (2 à bail normal et 4 à contrat temporaire) avec présence attentive, 6 studios pour jeunes majeurs sensés être autonomes (Cf La Lucarne de février 2014).

33 adultes et 43 enfants sont accompagnés. 7 familles attendent un logement HLM.

46 bénévoles sont actifs et des dizaines de sympathisants sont prêts à répondre à un appel pour un coup-de-main ponctuel. Il ne faut pas oublier Frédéric, le travailleur social, dont les compétences professionnelles sont appréciées de tous.



Le groupe se réunit chaque mois, le jeudi soir, alternativement à Massy et à Verrières. Un temps est toujours donné pour faire le point sur la situation des familles. Il peut être procédé à l'attribution d'un ou plusieurs logements devenus vacants ; dans ce cas, l'ensemble du groupe vote à partir d'une sélection de candidatures préparée par la « commission logements » en fonction des logements disponibles, de leur localisation, de la composition de la maisonnée et des besoins des familles ou personnes candidates. Parfois des réflexions et discussions de fond enflamment les débats et laissent tourner les aiguilles de la pendule. On y organise également les travaux d'entretien, les opérations de communication, les activités avec les locataires.

Nous nous efforçons d'assurer l'accompagnement des locataires par un duo composé d'une femme et d'un homme ; le déséquilibre du groupe, en faveur des femmes, oblige quelques hommes à multiplier les accompagnements. Deux temps festifs avec les locataires et d'anciens locataires ponctuent traditionnellement l'année ; le partage de la galette, et autres pâtisseries, motive un goûter un dimanche après-midi de janvier ; la sortie de printemps, un dimanche de mai, permet de se retrouver autour d'un pique-nique, avec visites, jeux, promenades et rencontres.



A cela il faut ajouter, une à deux fois par an selon les besoins, les réunions de maisonnée qui rassemblent locataires et accompagnateurs pour un temps de rencontre et de gestion de la vie commune.

Nous formons un intergroupes avec les communes de Chilly-Mazarin et de Saulx-les-Chartreux ; nous avons 3 réunions annuelles au cours desquelles le partage d'expériences tient toujours une place de choix.



Notre groupe essaye de remplir au mieux les missions dévolues à chaque groupe local, en plus de l'accompagnement des familles, à savoir la communication, la collecte de dons, la recherche de logements et le recrutement de nouveaux bénévoles.

Nous publions un journal semestriel, "La Lettre aux Amis", à destination des locataires, des donateurs, des sympathisants et des « autorités locales » ; nous y présentons la vie du groupe, ses projets et ses réalisations, son fonctionnement, des témoignages, sans jamais oublier un salut aux donateurs associé à une invitation à poursuivre voire amplifier leur geste.

Nous avons pris l'habitude d'organiser une opération de communication en direction du public environ tous les deux ans ; la forme et l'ampleur de ces manifestations varient selon les conditions du moment ; depuis 3 ans nous participons à l'opération « Quartiers d'énergie » mise en œuvre par les magasins Simply market.

Nous sommes présents lors de différentes manifestations organisées par les mairies ou des associations qui nous sollicitent.

Notre dernier projet en cours de réalisation est un partenariat avec l'ALVE (Association des Lieux de Vie en Essonne) une association qui partage les valeurs de SNL qui soutient des personnes en souffrance psychologiques ou psychiques stabilisées (voir article p,9).

Il s'agit d'une petite résidence-accueil mise en œuvre par SNL qui en restera le gestionnaire et le bailleur.

Un maître de maison veillera au quotidien et l'accompagnement des 8 résidents sera assuré par l'ALVE. Sur ce terrain, 2 logements temporaires neufs seront construits dont les locataires seront accompagnés par notre groupe.

20 ans d'existence, c'est peu et déjà beaucoup. Ca se fête et comme tous les anniversaires, c'est l'occasion de Faire Ensemble et avec d'autres ce qu'on ne fait pas tous les jours.

Tout au long de cette année auront lieu des manifestations publiques et privées, militantes et festives.



Ce seront des concerts, un spectacle de théâtre, des ciné-débats, une manifestation sportive, un goûter, une journée à la mer, un dîner rassemblant les bénévoles et leurs conjoints ainsi que tous les anciens du groupe qui pourront être présents. Les derniers détails sont en passe d'être réglés et nous ne manquerons pas très prochainement de vous inviter. L'ensemble du programme ainsi que le journal «*La Lettre aux Amis*» et toutes les informations sur la vie du groupe sont consultables sur notre site www.snlmassyverrieres.fr.

François Henry-Amar



Le groupe de Massy et Verrières fête ses 20 ans

Impatients que nous sommes de fêter cet anniversaire, nous commençons dès novembre 2014. Certaines manifestations ont un caractère «privé», d'autres, au contraire, sont largement ouvertes au public. Vous y êtes tous cordialement invités et nous comptons sur vous pour diffuser l'invitation au plus grand nombre autour de vous.

- dimanche 16/11/14, matinée : cross du club d'athlétisme. Parc G. Brassens. Massy (publique).
- dimanche 07/12/14, 15h : film «Le SDF du bois de Verrières». salle Le Colombier. Verrières-le-Buisson (publique).
- dimanche 18/01/15, 15h : après-midi galette. salle de Grais, Verrières-le-buisson (privé; locataires actuels et anciens et accompagnateurs).
- samedi 07/02/15, 20h30 : Théâtre «Ma chambre froide» de Joël Pommerat; Cie Le Strapontin. Auditorium; Massy (publique).
- samedi 21/03/15, 19h : dîner des membres du GLS, actuels et anciens, et de leurs conjoints (privé).
- dimanche 24/05/15, journée : sortie de printemps surprise (privé; locataires et accompagnateurs).

Et puis, prévus à programmer :

- une soirée débat à Cinémassy (publique).
- un spectacle de théâtre (publique).
- un concert de chorale (publique).
- un concert symphonique (publique).
-pourquoi pas plus encore !



Mehdi Himmi, un ancien locataire témoigne

Si Mehdi a voulu témoigner dans *La Lucarne*, c'est parce que son passage à SNL lui a permis de rebondir après une période particulièrement difficile qui a changé définitivement sa façon de voir la vie. Mehdi a 25 ans lorsqu'il frappe à la porte de SNL en 2005. Il a perdu son travail et il est couvert de dettes, il dort dans sa voiture depuis 6 mois.

Pourtant il travaille depuis l'âge de 16 ans et il a occupé différents postes en prenant progressivement des responsabilités jusqu'à être chef d'équipe dans une entreprise de messagerie ... alors comment en est-il arrivé là ?

Il y a eu d'abord la perte de son emploi qui lui cause assez vite des problèmes d'argent et puis les discriminations à l'embauche à cause de son nom d'origine marocaine (Mehdi fera même l'expérience d'envoyer à la mairie de ... le même CV qu'un copain ayant un nom français : le copain sera convoqué pour un entretien alors que lui ne recevra aucune réponse à sa candidature. C'est pourtant la ville où il a grandi ...) l'entraînent vers la dépression et la perte de tout espoir de s'en sortir.

C'est une association d'aide aux jeunes chômeurs de Saulx-les-Chartreux qui l'oriente vers SNL.

Il s'installe dans un appartement aux Molières avec soulagement : au moins il fait chaud ... mais très vite le silence de cet appartement (il n'a même pas de radio) et l'isolement parce qu'il n'a plus de voiture suscitent en lui un sentiment de solitude qu'il supporte très mal. Il mettra plusieurs mois à se reconstruire avant de pouvoir aller vers les autres locataires et cette période de grande solitude restera gravée dans sa mémoire.

Avec l'aide de la TS (Travailleuse Sociale) de SNL,

Mehdi fait enfin valoir ses droits auprès des Assedic et peut se racheter une voiture.

Il sort ainsi de son isolement et commence à chercher un travail. Il devient ami avec un voisin SNL et décide de se battre pour garder sa petite amie : pas facile de convaincre ses futurs beaux-parents qu'il est sérieux et travailleur dans sa situation actuelle ! Mais Mehdi est déterminé et réfléchit à une reconversion professionnelle qui lui assurerait un emploi stable : Pôle Emploi propose une formation de chauffeur de bus sur 2 mois, c'est un secteur où il y a du boulot et où il y en aura de plus en plus. Mehdi se porte volontaire juste avant la fin de ses droits aux Assedic. Après c'est le conte de fée : il se marie avec C...., ils achètent une petite maison et ils ont deux enfants Adam (5 ans) et Sacha (3 ans).

Maintenant Mehdi est chauffeur de bus depuis 7 ans dans une société privée, il gagne bien sa vie et la petite maison est vendue pour en faire construire une plus grande.

De son « tunnel » qui a duré 3 ans, Mehdi garde toujours à l'esprit que tout ce qu'on possède, on peut le perdre : alors il ne faut pas attacher trop d'importance à l'aspect matériel mais il faut savoir qu'on peut survivre avec peu d'argent.

De son témoignage, je comprends qu'un nouveau locataire a d'abord besoin de repos, que les bénévoles doivent être présents mais jamais intrusifs et qu'il faut beaucoup de temps pour se reconstruire.

Merci Mehdi pour ce témoignage et bravo pour ce beau chemin de vie !!!

Béatrice Marteil

A Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs de l'Essonne !

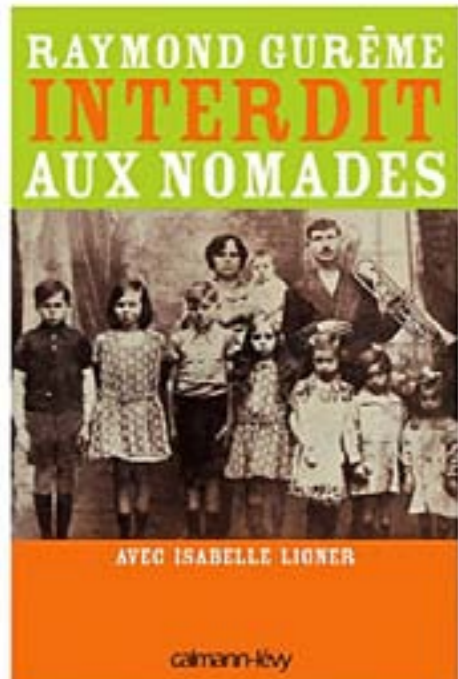
Le Logement est une « grande cause nationale » ! Les assemblées les plus respectables le proclament sur tous les tons depuis des années (déjà en 2003 !). Certains d'entre vous ont eu des charges ministérielles qui touchaient de près ce domaine ... et d'autres se sont engagés, au titre d'un mandat dans une collectivité, dans la lutte contre la précarité. Alors, quand vous répartissez votre réserve parlementaire, pensez aux associations qui cherchent à combattre le mal logement ! Pensez à SNL en Essonne !

Faites que se concrétise l'engagement associatif dans des « projets innovants et solidaires » reconnu par le Président de la République, lors de la réception à l'Élysée du 24 juin dernier sur le thème de « La France s'engage », réception à laquelle était invité Etienne Primard, Président de SNL.

La création de logements accessibles en loyers et charges pour les personnes en difficulté, ne peut se faire qu'avec l'apport de fonds propres collectés essentiellement auprès des particuliers et de quelques fondations. Votre soutien nous permettra d'apporter plus de solutions d'hébergement temporaire pour celles et ceux, parmi vos électeurs et concitoyens, qui se trouvent en situation de mal logement.

Un grand merci à ceux qui, parmi vous nous ont déjà aidés –notamment pour ces journées du 17 et 18 octobre - et qui continuent à le faire.

Notes de lecture



R.Gurême 3ème à gauche

Raymond Gurême, *Interdit aux nomades*.

Brétigny-sur-Orge, Linas, Montlhéry, Marcoussis, Janvry, Saint-Germain – lès- Arpajon, ces noms apparaissent à plusieurs reprises dans l'autobiographie de Raymond Gurême, *Interdit aux nomades*.

Mais Linas-Montlhéry est d'abord associé aux heures les plus noires de sa vie, celles où, en octobre 1940, ses parents et leurs huit enfants furent arrêtés en Normandie, chargés dans des wagons hermétiquement clos, puis enfermés dans l'autodrome transformé en « camp d'internement » de nomades.

Ils n'avaient vu que des gendarmes français. Là sont rassemblés toutes les catégories de ceux que Raymond Gurême appelle du noble nom de Voyageurs, qu'ils soient catalogués comme «forains » ou « nomades » (le fichage n'est pas le même), que les « Gadje » les nomment Yéniches, Sinti, Manouches, Bohémiens, romanichels, Tsiganes, Gitans ou encore Baraquis, qu'ils soient français depuis des générations comme sa propre famille paternelle ou étrangers proches ou lointains, qu'ils parlent ou chantent en polonais, romani, yéniche, français. Raymond a alors 15 ans, il a suivi le dur apprentissage du cirque – clown et acrobate - avant même de savoir marcher ; et cela lui sera bien utile lors de ses multiples cavales... « Ils pleuraient en chantant ou chantaient en pleurant, et leurs violons versaient des larmes avec eux.

Je regardais et écoutais sans comprendre toutes les paroles, mais j'en saisisais le sens profond.

Je sais qu'ils parlaient des souffrances que nous endurions, les pires que des Voyageurs puissent subir : être privés de liberté et voir sa famille déperir. »

Il faut lire cette œuvre coup de poing, habitée par la rage de celui qui, résistant à 16 ans, réussit à s'échapper de tous les lieux où on cherche à l'enfermer, éternel condamné pour « outrages », « rébellion », « recel », ou « vol » - pas toujours sans raison.

Au fil des pages on suit l'entrée inéluctable de la famille de ses parents dans la précarité. Leur activité de montreurs de spectacles – cirque et cinéma ambulant - déclina avec le cinéma parlant et la Télévision et aussi avec la maladie du père gazé pendant la guerre de 14. Le jeune Raymond s'échappe du camp de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), fait de la résistance, est déporté dans le camp de travail forcé de Heddernheim, puis



met des années pour retrouver sa famille en Belgique.

Maintenant le « patriarche » est retourné vivre près du camp de Linas-Montlhéry, entouré et respecté de ses « quelque deux cents descendants qui vivent et résistent avec peine à l'adversité ».

En 2011 il attendait toujours la pension qui lui est due en tant qu'ancien interné politique mais avec la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), des associations, des historiens il a participé aux combats pour rétablir la vérité sur les persécutions raciales sur le territoire français et rendre leur dignité aux nomades.

Impossible de rester indifférent à la lecture de ce témoignage parfois dérangeant, souvent drôle, toujours tonique.

Françoise Bastien.

Sur les Tsiganes, entre autres, le beau livre de l'historienne Henriette ASSEO, *Les Tsiganes, une destinées européenne*, Découverte Gallimard.



Montreuil-Bellay, Mémorial du camp tzigane.



La Journée Mondiale du Refus de la Misère à SNL

Le 17 et 18 octobre dernier, SNL Essonne a choisi de faire parler de son action, en particulier sur le territoire de la 3ème circonscription de l'Essonne.

Retrouvez en images quelques moments de ce week-end.





MERCI à TOUS, Locataires, Bénévoles, Salariés de SNL, pour votre présence, votre enthousiasme et votre participation à la fête du 18 octobre à Longpont-sur-Orge, pour l'Organisation et le travail accompli pour que ces deux journées des 17 & 18 octobre 2014 soient une réussite.

Retrouvez aussi cet événement sur notre site snl-union.org/Essonne/Actualités.

Donnez pour le logement

VERSEZ UN DON à SNL et BÉNÉFICIEZ d'une DÉDUCTION FISCALE.

Si vous versez 100 €, cela ne vous coûte que 25 € (Loi Coluche)

La campagne de dons 2013 a été bonne (186 229 € collectés). Merci à tous ceux qui ont orienté leurs dons vers SNL. Si le nombre de donateurs a fléchi légèrement, le nombre de Livrets « AGIR » a augmenté de 25% mais reste faible (44 pour toute l'Essonne). Pour toute question sur le livret AGIR, vous pouvez contacter Eric Aleyat-Dupuis au 01 75 43 04 93 ou par mail : ead.snl@gmail.com.

Pour 2014, la campagne de dons reste une préoccupation majeure et nous devons nous donner les moyens d'y répondre :

- Les besoins en fonds propres augmentent d'année en année, y faire face, c'est assurer des logements supplémentaires.
- L'État et le Conseil Général nous encouragent vivement à construire davantage et cela ne peut se faire sans que les fonds propres suivent.

Nous comptons sur vous tous, donateurs, adhérents, pour, à nouveau, nous faire confiance par votre contribution ou don et le recrutement de nouveaux donateurs : chacun peut parler autour de lui de l'action de SNL.

Faire un don

Mlle, Mme, M. :

Entreprise :

Domicilié(e) à :

Tél. et/ou mail :

Je soutiens SOLIDARITÉS NOUVELLES pour le LOGEMENT, je joins un don de :

20€ 30€ 50€ 100€

autre.....€

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

À retourner à SOLIDARITÉS NOUVELLES pour le LOGEMENT ESSONNE, avec l'autorisation remplie, ci-contre, à l'adresse suivante : 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix

Oui, je choisis de soutenir régulièrement Solidarités Nouvelles pour le Logement et j'autorise ma banque à prélever le du mois :

Chaque mois, la somme de :

5€ 10€ 20€ 50€

À ma convenance€

Chaque trimestre, la somme de :

20€ 30€ 50€ 100€

À ma convenance €

Fait à :

Le :

Signature :

Autorisation de Prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Nom

Prénom.....

Adresse

.....

Code postal □□□□□ Ville.....

Vos coordonnées bancaires :

Établissement :.....

Adresse :

.....

Code postal □□□□□ Ville.....

Code banque □□□□□□

Code guichet □□□□□□

N° du compte □□□□□□□□□□ Clé RIB □□□□□□

N° IBAN :

Code BIC :

Je retourne le présent coupon, accompagné d'un relevé d'identité bancaire RIB.

Nom et adresse du créancier

Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix

N° National d'émetteur : 43 27 96

Date et Signature :



Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne, Union et autres départements sur www.snl-union.org. Rejoignez SNL sur Facebook.

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Gilles Ruaud – Rédactrice en Chef : Françoise Bastien

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Frédéric Bouchon, Michel Julian, Béatrice Marteil, Marion Primard.

Ont participé à ce numéro : Françoise Bastien, Monique Baudel, Yves Droulers, Hervé de Feraudy, François Henry-Amar, Michel Julian, Marie-France Leroy, Marion Primard, Gilles Ruaud, Brigitte Vanderhaghen.

Maquette : Frédéric Bouchon et Clothilde Hamon. Illustrations : Romain Barrier, Elian Guihard, Léonor Pardon.

Tirage : 2 100 exemplaires / Imprimé par Adunat COMMUNICATION

Édition Novembre 2014/ Dépôt légal ISSN 2260-6823

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org

www.snl-union.org